

## AVIS DE MARCHÉ

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom et adresses :** Département de Saône-et-Loire, DAJ - Pôle Contrats - Concurrence - Espace Duhesme - 18 rue de Flacé - CS 70126, F - 71026 Mâcon cedex 9, courriel : [daj-pcc@saoneetloire71.fr](mailto:daj-pcc@saoneetloire71.fr), Fax : +33 385397652  
Code NUTS : FRC13

Code d'identification national : 22710001300688

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.saoneetloire71.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**I.2) Procédure conjointe**

**I.3) Communication :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :** par voie électronique via : <https://marches.ternum-bfc.fr>, au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur :** Autorité régionale ou locale

**I.5) Activité principale :** Services généraux des administrations publiques.

### SECTION II : OBJET

**II.1) Etendue du marché**

**II.1.1) Intitulé :** RD 819 - Réhabilitation et Création d'une zone humide

Numéro de référence :

DRI.21.029.NR

**II.1.2) Code CPV principal :** 45112500

**II.1.3) Type de marché :** Travaux.

**II.1.4) Description succincte :** RD 819 - Réhabilitation et Création d'une zone humide. A titre indicatif, les principales prestations sont : - Décapage terre végétale : 14 900 M2 - Déblais courants : 8 550 M3 - Evacuation de déblais en décharge : 8 020 M3 - Fourniture et mise en oeuvre d'argile : 840 M3 - Réglage superficiel du terrain : 16 300 M2 - Plantation d'arbustes : 1 750 unités - Plantation d'hélophytes : 1 625 unités - Ensemencement de la zone humide : 16 090 M2  
Durée du marché : Phase n°1 : travaux de création de la zone humide : 90 jours calendaires à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage des travaux, (hors période de préparation). Phase n°2 : travaux d'entretien de 2 années : 24 mois à compter de la date de réception de la phase 1.

**II.1.5) Valeur totale estimée**

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non.

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

90722000

45112700

90722000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRC13

Lieu principal d'exécution : RD 819

**II.2.4) Description des prestations :** RD 819 - Réhabilitation et Création d'une zone humide.

A titre indicatif, les principales prestations sont :

- Décapage terre végétale : 14 900 M2
- Déblais courants : 8 550 M3
- Evacuation de déblais en décharge : 8 020 M3
- Fourniture et mise en oeuvre d'argile : 840 M3
- Réglage superficiel du terrain : 16 300 M2
- Plantation d'arbustes : 1 750 unités

- Plantation d'hélophytes : 1 625 unités

- Ensemencement de la zone humide : 16 090 M2

Durée du marché : Phase n°1 : travaux de création de la zone humide : 90 jours calendaires à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage des travaux, (hors période de préparation).

Phase n°2 : travaux d'entretien de 2 années : 24 mois à compter de la date de réception de la phase 1.

#### **II.2.5) Critères d'attribution :**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### **II.2.6) Valeur estimée**

#### **II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 27

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

#### **II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

#### **II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

#### **II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

#### **II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

#### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

#### **II.2.14) Informations complémentaires**

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

#### **III.1) Conditions de participation**

##### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

##### **III.1.2) Capacité économique et financière :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

##### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle :**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

##### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

#### **III.2) Conditions liées au marché**

##### **III.2.1) Information relative à la profession**

##### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

Phase n°1 : travaux de création de la zone humide : 90 jours calendaires à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage des travaux, (hors période de préparation). Phase n°2 : travaux d'entretien de 2 années : 24 mois à compter de la date de réception de la phase 1. Dans le cadre de cette consultation et en application des articles L.2112-2 et R.2111-10 du code de la commande publique, des éléments à caractère social ont été introduits dans les pièces du dossier de consultation des entreprises pour l'exécution des travaux. L'objectif pour ce marché est fixé à 100 heures minimum d'insertion pour la 1ère phase à savoir la création.

##### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

##### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

### **SECTION IV : PROCEDURES**

#### **IV.1) Description**

##### **IV.1.1) Type de procédure :** Ouverte

##### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

##### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

##### **IV.1.6) Enchère électronique**

##### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

#### **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

##### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

##### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :** 21/04/2021 à 17 h 00

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 3 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :**

Date : 22 avril 2021 à 09 h 00

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

**VI.1) Renouvellement :**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

**VI.2) Informations sur les échanges électroniques**

**VI.3) Informations complémentaires :**

La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution du marché.

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leur(s) question(s) via cette plate-forme ou à l'adresse indiquée dans le présent avis.

Remi se des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

**VI.4) Procédures de recours**

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - B.P. 61616, F - 21016 Dijon cedex, Fax : +33 380733989, adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr>

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

**VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

**VI.5) Date d'envoi du présent avis : 19 mars 2021**